

Entretien avec le comité de rédaction restreint de la revue *Cliopsy*

par Caroline Le Roy et Léandro de Lajonquière

Les membres du comité restreint présents lors de cet entretien : Claudine Blanchard-Laville (directrice de publication), Louis-Marie Bossard (rédacteur en chef) et Catherine Yelnik (secrétaire de rédaction).

Léandro de Lajonquière : *Je parle en tant qu'éditeur de revue. Comment faites-vous pour monter un numéro ? Pour publier un dossier ? Je suppose que le montage d'un numéro entraîne une discussion épistémologique, théorique, ou qu'il est question du cap éditorial. Or une décennie est passée depuis la création de la revue : y a-t-il eu un ajustement du cap éditorial ? En dix ans, il y a eu du mouvement dans le champ épistémologique : le périmètre du domaine de la revue a-t-il été redéfini ?*

Caroline Le Roy : *Dans la continuité des questions de Léandro, je souhaiterais que vous mettiez l'accent sur les modalités d'expertise. Est-ce que vous pouvez nous décrire le chemin des textes qui sont publiés dans la revue, par quel processus sont-ils passés ? Est-ce que ce processus est particulier à la revue *Cliopsy* ? Et comment expertisez-vous les textes ?*

Comité : Si on commence par la question du cap éditorial, sous toute réserve évidemment parce que la mémoire est ce qu'elle est et la reconstruction du passé est toujours sujette à réévaluation, nous n'estimons pas avoir changé de cap éditorial. Quand nous disons aux personnes qui proposent un article « Vous n'êtes pas dans le champ », nous leur disons en même temps « Regardez ce qui est écrit en 2009 dans le premier numéro de la revue sur sa ligne éditoriale ». Sauf qu'en dix ans, il y a bien sûr des choses qui ont évolué, par exemple, on a créé trois rubriques nouvelles.

Intervieweur : *Vous avez créé trois rubriques ?*

Comité : Oui. La première, c'est « Parcours de chercheur ». Elle est apparue dans le numéro 8 suite à la proposition d'un texte qui, à ce moment-là, ne nous semblait pas entrer dans la rubrique « Articles de Recherche » — cette question de la définition d'un article dit *article de recherche* est toujours en débat au sein du comité de rédaction. Nous ne souhaitons pas laisser ce texte de côté et, en même temps, pour nous, ce n'était pas un article de recherche au sens strict. C'est ainsi qu'on a imaginé la rubrique « Parcours de chercheur ».

Intervieweur : *Vous l'avez imaginé pour ce texte ?*

Comité : On se disait : ce texte n'est pas un article de recherche à nos yeux et, pourtant, il évoque des choses qui nous intéressent de très près. Par ailleurs, on avait, presque prêt, une autre proposition d'article de la même nature. Nous avons demandé à cet autre auteur s'il pouvait essayer de la « transformer » en article de recherche et cela ne semblait pas envisageable. Or, on a pensé que, sous la forme d'un parcours de chercheur, il pourrait arriver à dire ce qu'il souhaitait faire partager aux lecteurs. En fait, on n'a pas créé la rubrique pour un seul texte. Pourtant, par la suite, cette potentialité s'est révélée finalement moins féconde qu'on aurait pu le penser au départ. Il a fallu attendre plusieurs années avant d'avoir une nouvelle proposition qui nous semblait entrer dans cette rubrique. C'est une rubrique qui a toute sa raison d'être et qui, en même temps, n'est pas tellement alimentée.

Intervieweur : *Et les autres rubriques ?*

Comité : Plus tard, on a constaté qu'il y avait des propositions d'articles qui nous paraissaient à la marge de notre champ éditorial, mais qui nous semblaient très intéressantes ; en 2016, pour le numéro 16, on a fini par créer la rubrique « Harmoniques » dans laquelle on accepte des articles que l'on expertise comme des articles de recherche, tout en pensant qu'ils sont à la marge du champ. Ce n'est pas sûr que nous soyons très clairs sur le périmètre de cette marge. Elle se construit chemin faisant avec l'arrivée des articles.

Intervieweur : *Quant à la troisième rubrique ?*

Comité : La troisième rubrique, intitulée « Reprises », a été créée l'an dernier avec l'arrivée de textes « historiques » dont la publication était surtout souhaitée par Arnaud Dubois. En particulier, des articles de la *Revue de pédagogie psychanalytique*. Nous avons un peu envie de publier aussi des textes anciens franco-français, mais épuisés ou relativement introuvables comme celui d'Eugène Enriquez publié dans le numéro 19 ; des textes qui ont beaucoup nourri les réflexions dans notre champ depuis trente ans et qui ne sont pas forcément réédités.

Intervieweur : *Voilà donc les trois nouvelles rubriques...*

Comité : On peut remarquer que la rubrique « Parcours de chercheur » n'est pas très alimentée pour le moment, mais il faut dire en même temps qu'on n'a pas forcément sollicité des auteurs potentiels à proposer de tels textes. Pour le prochain numéro, suite à la soutenance d'une thèse dans le champ et à l'écriture du pré-rapport par l'un des membres du comité de rédaction, l'auteure de la thèse a été sollicitée dans ce sens, avec une nuance : il s'agira du parcours de construction d'une chercheuse débutante. C'est la première fois que cela se passe.

Intervieweur : *La rubrique est donc bien vivante.*

Comité : C'est une rubrique intéressante parce qu'elle permet effectivement de dire vraiment des choses qui ne se présentent pas sous forme d'articles de recherche, mais qui sont quand même particulièrement pertinentes et

intéressantes. Il y a une caractéristique à cette rubrique : elle n'a jamais fait l'objet d'une présentation dans un éditorial de la revue, elle a tout juste été mentionnée, à l'inverse des deux autres. Pour la rubrique « Harmoniques », dans l'éditorial du numéro 16, la raison de sa création est très clairement expliquée et quel est son sens. De la même manière, pour la rubrique « Reprises », il y a une présentation dans la revue.

Intervieweur : *On peut donc profiter de cette opportunité pour penser qu'il faudra la présenter prochainement.*

Comité : Oui, il faudra le faire. On s'est inspiré du travail d'une ancienne revue de l'INRP, *Perspectives documentaires en éducation*, qui publiait traditionnellement sous forme d'itinéraires de recherche des trajectoires de praticiens et de chercheurs. Des enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation présentaient leur autobiographie professionnelle, témoignant en particulier de la construction de leur itinéraire intellectuel à travers leurs rencontres et leurs lectures. Ce qui permettait de diffuser une nouvelle manière de considérer la production et l'utilisation des savoirs en éducation. Cela nous a forcément influencés.

Intervieweur : *Plus précisément à propos de l'évolution du cap éditorial, qu'est-ce que vous diriez ?*

Comité : Nous dirions qu'effectivement, on se rapporte toujours à l'éditorial du premier numéro de 2009. Ce qui nous amène à dire comment ça se passe quand on reçoit une proposition. Au début, systématiquement, on cherchait des experts. Et puis, très vite, au bout de trois ou quatre numéros, on s'est dit : « on est en train d'épuiser nos experts pour des textes qui ne concernent pas forcément le champ de la revue ; il nous faut donc prendre une décision avant de donner le texte à l'expertise. » C'est ainsi que depuis ce moment, le comité restreint lit cursivement la proposition pour savoir si elle concerne la revue ou non.

Intervieweur : *Et comment faites-vous pour le savoir ?*

Comité : Nos premières interrogations sont : est-ce qu'il est question dans cette proposition d'enseignement, d'éducation ou de formation ? Est-ce qu'il est fait référence à la psychanalyse ? Puis on observe si le texte propose d'analyser du matériel empirique. Si l'un de ces éléments est manquant, il est décidé que le texte est hors champ. Dans un deuxième temps, on cherche à voir s'il y a des éléments contre-transférentiels qui sont analysés, mais sur ce point on est moins exigeant. Si tous les autres indicateurs sont présents, ce dernier point n'est pas déterminant.

Intervieweur : *Ce doit être décevant de recevoir des propositions dont on ne fait rien ?*

Comité : Honnêtement, nous sommes très contents de recevoir une proposition d'article dans notre boîte de messagerie et nous sommes très déçus quand on s'aperçoit que l'on ne pourra pas la publier car elle s'avère hors champ. On répond donc, sans que l'ensemble du comité de rédaction soit sollicité, que la proposition n'est malheureusement pas dans le champ de la revue en revoyant à sa ligne éditoriale publiée dans le premier

numéro. C'est souvent dommage parce qu'il y a des propositions qui sont particulièrement intéressantes, mais qui n'ont rien à voir avec notre orientation.

Intervieweur : *Il y en a beaucoup ?*

Comité : Justement, il faudrait que nous calculions, comme on l'a fait pour la collection *Savoir et formation* chez L'Harmattan depuis que nous en avons la direction, combien d'articles ont été refusés pendant ces dix années, comme étant considérés comme hors champ.

Intervieweur : *Vous avez une idée ?*

Comité : Approximativement, on peut penser que c'est une sur deux en incluant celles pour lesquelles les auteurs ont été sollicités. Pour celles qui arrivent spontanément sur la messagerie de notre site, on en conserve peut-être une sur cinq. Au cours des deux premières années, la plupart du temps, il s'agissait de réponses à des sollicitations de notre part. Progressivement, on s'est rendu compte que la revue commençait à être identifiée puisqu'on a commencé à recevoir des propositions d'articles sans que les auteurs aient été sollicités.

Intervieweur : *Une sur cinq propositions spontanées...*

Comité : Il faudrait également mesurer l'écart entre le nombre de propositions spontanées ou sur invitation et le nombre de celles qui aboutissent finalement à un article publié. Entre les deux, il y a aussi un petit nombre de propositions expertisées sur lesquelles on effectue un certain travail, quelquefois en navette avec l'auteur·e, et qu'on finit malgré tout par refuser.

Intervieweur : *Justement, je pense que c'est là qu'il faut faire une différence avec les articles qu'on refuse parce qu'ils n'entrent pas dans le champ d'emblée. On peut se poser la question sur ce qui se passe pour que des personnes envoient des textes qui n'entrent pas du tout dans le champ alors que la ligne éditoriale est explicite et publique.*

Comité : Il n'est pas sûr que les personnes lisent, que ce soit la ligne éditoriale ou que ce soient les consignes aux auteurs ; ou encore, il n'est pas sûr non plus qu'ils aient lu des articles de la revue.

Intervieweur : *Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je me pose la même question ; ils envoient peut-être tous azimuts en se disant « Avec un peu de chance, peut-être que quelqu'un me prendra ».*

Comité : Non, je ne pense pas que ce soit tous azimuts ; c'est à cause de l'intitulé « clinique d'orientation psychanalytique ». S'ils sont en psychologie pathologique, ils envoient et on reçoit des articles qui ne concernent pas du tout l'éducation et la formation. C'est juste « orientation psychanalytique », point. Je pense que ça draine des choses qui n'ont rien à voir. Dans l'acronyme « Cliopsy », la mention « éducation et formation » ne figure pas ; la nature de l'objet des recherches ou des interventions et l'orientation épistémologique n'étant pas explicite, on reçoit des articles qui sont bons pour des revues de psycho, mais absolument pas pour nous. Mais ce n'est quand même pas la majorité.

Intervieweur : *C'est intéressant. Il n'y a pas l'objet dans « Cliopsy ».*

Comité : Sur l'évolution du cap éditorial, il faudrait que l'on refasse une réunion scientifique sur ce qu'est un article de recherche. On en a tenu une, mais tout le monde n'a pas pu venir, on ne s'est réuni qu'à six ou sept personnes. On se propose quand même de reprendre ce qui a déjà été dit et de proposer une autre réunion. Il y a là un point de débat ou de tension : est-ce une tension ? Peut-être y a-t-il une évolution sociétale ? Qu'est-ce qu'un article de recherche ? Nous, on reste un peu figé sur nos critères. Mais nous ne savons pas si nous pourrions tenir longtemps avec ce mode d'exigence.

Intervieweur : *Tout à l'heure, vous parliez d'articles qui n'arrivaient pas à se transformer en articles de recherche. Pourquoi ? Avec votre expérience, comment vous expliquez cela ? Qu'est-ce qui se passe quand un article ne se transforme pas en article de recherche ? La rubrique « Parcours », c'est très bien. C'est une très bonne idée. Mais dans ce travail-là, dans ce débat-là avec l'auteur, est-ce que vous avez des éléments qui permettent de comprendre pourquoi il n'y a pas cette transformation ?*

Comité : On ne peut pas transformer un article qui raconte un parcours de recherche en article de recherche. Ce n'est pas possible. Aucun de ceux auxquels on a eu affaire ne pouvait être transformé en article de recherche. Pourquoi ? Parce qu'il ne parle pas d'une recherche avec une méthode, avec du matériel clinique, etc. Ce sont les critères pour nous.

Intervieweur : *Je suis d'accord, il ne faut pas penser que l'article « Parcours de chercheur » est moins important que l'autre forme d'article, qu'il y aurait une espèce d'évolution qui n'aurait pas abouti. Ce sont deux types de textes avec, chacun, leur importance. Ce type de texte avait inauguré la section que l'on appelle « Témoignage » dans la revue Estilos da Clínica. Il me paraît tout à fait intéressant que les Brésiliens puissent lire une autre manière de travailler et d'opérer avec la psychanalyse, en éducation ou en sciences de l'éducation. Dans un article de recherche, il n'y a pas forcément à voir le mouvement.*

Comité : Tout d'un coup, ça me fait penser qu'on n'a pas évoqué la rubrique « Entretien », les grands entretiens. C'est quand même intéressant : la fonction des grands entretiens, c'est que les personnes racontent leur cheminement. Il s'agit de personnes considérées comme fondatrices dans notre courant ou qui y ont contribué. Il y a eu d'abord les « ancêtres ». Maintenant, il y a les « frères et sœurs ». Cela a eu cette fonction. Il s'agit ainsi de donner une place à un récit d'itinéraire, un itinéraire épistémologique.

Intervieweur : *Il y a un entretien dans chaque numéro ?*

Comité : Non, il n'y en a pas dans chaque numéro. Actuellement, il doit y en avoir treize sur vingt numéros. C'est pas mal. Mais il est sûr que nous sommes arrivés un peu à épuiser les grandes figures. On a fait un entretien avec Bernard Pechberty et on va en faire un avec Françoise Bréant, des personnes beaucoup plus contemporaines, qui ont marqué le champ. Nous

avons mené une fois un entretien avec Jean-François Chiantaretto parce qu'il était en lien avec le dossier sur l'écriture. Il est psychologue. J'imagine qu'il sera peut-être intéressant de rencontrer Sylvain Missonnier en lien avec le prochain dossier dirigé par Jean-Luc Rinaudo ; on accepterait. Sinon, on est resté dans le champ des sciences de l'éducation. On a aussi ouvert les choix à partir des manifestations de l'association *Cliopsy* avec Janine Puget et Eugène Enriquez.

Intervieweur : *Vous êtes dans une dynamique d'ouverture ?*

Comité : On a pensé à Janine Méry et aussi à Pierre Delion. Ce ne sont pas des personnes qui appartiennent au champ des sciences de l'éducation, mais ce sont des personnes qui ont contribué à nos réflexions. C'est clairement le cas d'Enriquez. Ils nous ont inspirés, ils nous ont été utiles. Tous les étudiants ont connu les textes de Kaës et Enriquez. On a beaucoup travaillé avec leurs écrits.

Intervieweur : *Ce n'est pas une question de changement de cap. Le cap reste toujours le même. Je crois que, quand on change le cap, la revue ne tient plus. C'est une loi valable pour toutes les publications. Mais il y a quand même un mouvement. On peut faire l'hypothèse que, si, par exemple, quelqu'un était arrivé avec un entretien de Pierre Delion il y a dix ans, vous ne l'auriez pas pris.*

Comité : Peut-être.

Intervieweur : *Aujourd'hui, il y a quelque chose qui s'est passé et qui s'est déplacé en dix ans. C'est bien. Il faut se déplacer.*

Comité : Tout à fait. Si on traduit ce que tu dis, peut-être qu'au début, notre préoccupation était très centrée. Il faut se rappeler quand même pourquoi on a fait cette revue. En 2003, a eu lieu la première rencontre de chercheurs qui se reconnaissaient dans un champ qui ne s'appelait pas encore d'orientation psychanalytique. Ça bouge à partir de 2003 et ça se concrétise en 2005 avec la note de synthèse.

Intervieweur : *Vous pouvez préciser ?*

Comité : 2003, c'est la première rencontre de chercheurs de notre champ et elle s'est faite sur la base d'un questionnaire. Nous avons d'ailleurs remis ce questionnaire de 2003 sur le site de l'association : nous l'avions diffusé dans toute la France, dans tous les départements de sciences de l'éducation, pour demander qui se recommandait de ce type de recherche. C'est ce qui nous a réunis à Nanterre en 2003.

Intervieweur : *Je vois qu'il y a un changement de nom par rapport au premier colloque.*

Comité : Cette première rencontre s'est appelée *Journées cliniques*. Ce qui servait de soutien, c'était le dossier paru dans la *Revue française de pédagogie* en 1999 dans lequel il était écrit qu'il faudrait faire une note de synthèse, mais sans savoir comment procéder. Le terme utilisé alors était « inspiration psychanalytique ». Cela a bougé dès 2003 même si ce n'est pas écrit en tant que tel. Et c'est la note de synthèse publiée en 2005 qui installe le terme « orientation psychanalytique ». En 2006, le colloque à la

Sorbonne est complètement situé dans cet axe et c'est à la suite de ce colloque que l'on s'est dit que ce serait bien de pouvoir réunir les gens une fois tous les trois ans, mais que c'était insuffisant pour structurer un réseau qui commençait à exister. On voit bien qu'il y a une demande de rencontres plus fréquentes. Or, matériellement, ce n'est pas possible. Il fallait alors inventer un autre outil et ce fut la revue.

Intervieweur : *Qui commencera à paraître en 2009...*

Comité : Il a fallu deux ans de maturation, entre 2006 et 2008. En 2008, on a commencé à se structurer et le premier numéro est sorti en avril 2009. C'était bien dans l'idée de permettre au réseau d'exister, de se structurer, d'exister en dehors des colloques, et aussi de permettre aux chercheurs de publier alors que ce n'était pas très facile de publier dans d'autres revues, en particulier pour les jeunes docteurs. Il s'agissait ainsi d'avoir au moins un espace où publier — pour être reconnus par les instances —, mais aussi d'avoir un endroit où des choses pouvaient se partager en dehors d'un rendez-vous tous les trois ans. Voilà quel était notre souci premier, mais ce n'est plus le cas maintenant. Aujourd'hui, nous pouvons être plus « ouverts » ou davantage prêts à publier des gens qui sont peut-être un petit peu plus loin de ce centre. Car ce sont aussi des personnes qui nous nourrissent, nous ont nourris et ont de l'importance pour nous. Cela a un sens qu'elles soient aussi présentes dans la revue.

Intervieweur : *Depuis le début, j'entends que ce n'est peut-être pas une question de cap qui change ou non. On tient le cap et on le garde. En revanche, ces articles qui arrivent ne cessent de questionner le champ. Je ne sais pas si la revue est devenue plus « ouverte », pour reprendre votre mot, ou si elle est dans cette espèce de perpétuel questionnement pour savoir quel est le périmètre du champ. Vous parliez, au début de l'entretien, de champ/hors-champ, de ces articles qui ont modifié les rubriques de la revue. Et vous disiez que vous n'étiez pas sûrs que la distinction champ/hors-champ soit bien claire. Pour moi en tout cas, ce que vous dites est intéressant parce qu'il ne s'agit pas seulement d'une revue, mais d'un espace où il se passe quelque chose qui structure effectivement le réseau, ainsi qu'un espace où on est sans cesse en train de voir si notre champ doit ou non se déplacer, où il se trouve par rapport à un environnement proche qui nous a inspirés (auteurs, grandes figures) ou moins proche mais qui pourrait le devenir davantage. Je trouve que la question du champ est intéressante dans la question du cap éditorial.*

Intervieweur : *J'aimerais rebondir. Ce que vous venez de dire montre que la revue est le résultat d'une réflexion qui se déclenche autour de la réalisation de ce premier colloque qui va donner place à une nomination postérieure. Pour moi, la vertu et la valeur de la revue, ainsi que l'importance du projet éditorial, c'est justement que, une fois que la revue existe, elle est vivante et elle est une pièce centrale dans la structuration de ce champ. En réalité, à l'origine, il n'y a pas un champ. Il y a quelques éléments qui ont été posés. Des gens commencent à travailler ensemble, des éléments commencent à être posés à gauche et à droite ; à un moment, la*

mayonnaise prend — excusez-moi pour la métaphore — quelque chose va prendre forme. Quand le périmètre est défini, solide, relativement clair, c'est alors que l'on peut se souvenir des lectures, des fondations. Cela montre la richesse du projet éditorial de Cliopsy.

Comité : Il faut aussi regarder dans le dernier livre qui est sorti, celui qui restitue les interventions des tables rondes du dernier congrès de 2017 : dans le texte qu'a proposé Jean-Luc Rinaudo, on peut voir une photographie de l'ensemble *Cliopsy*, le réseau des proches et le réseau élargi aux « cousins » pas très éloignés. Pour nous, cela peut constituer un repère à considérer de temps en temps pour voir comment les choses évoluent.

Intervieweur : *On peut passer au cheminement des articles ?*

Comité : Oui. En tant que secrétaire, c'est Catherine Yelnik qui, en ouvrant la messagerie de *Cliopsy*, découvre les nouvelles propositions qu'elle transfère au comité restreint. Nous ne l'avons pas encore indiqué, mais il faut préciser qu'à l'intérieur du comité de rédaction de la revue dans lequel nous sommes actuellement onze, quatre personnes composent le comité restreint, sorte d'organe de pilotage qui assure la continuité entre les réunions et prépare le travail du comité.

Intervieweur : *Depuis quand ce comité restreint existe-t-il ?*

Comité : Au début, il y a eu un rédacteur en chef, c'était Jean-Luc Rinaudo qui avait conçu le premier site de la revue et qui assurait aussi la mise en ligne des numéros. Il y avait aussi une directrice de publication, Claudine Blanchard-Laville, et un secrétaire, à l'époque c'était Louis-Marie Bossard. Dès le départ, nous étions trois dans ce petit groupe que l'on n'appelait pas encore « comité restreint » ; mais on fonctionnait déjà avec des rencontres un peu plus fréquentes que celles du comité dans son ensemble, ceci pour régler les urgences entre les réunions prévues.

Intervieweur : *Jean-Luc Rinaudo a quitté le comité de rédaction.*

Comité : Avant son départ, Louis-Marie Bossard est devenu co-rédacteur en chef avec lui et Catherine Yelnik a accepté la fonction de secrétaire. Là, nous avons commencé à nous structurer un peu plus et à nous rencontrer plus souvent entre les réunions du comité. En 2013, quand Jean-Luc Rinaudo a souhaité arrêter de participer au comité de rédaction, c'est Patrick Geffard qui a repris tout le travail de mise en ligne des numéros. Il a ainsi intégré le comité restreint. D'ailleurs, à l'époque, il a fallu changer d'hébergeur internet et Patrick Geffard a dû faire un travail considérable pour récupérer le contenu du premier site qui a rapidement fermé.

Intervieweur : *C'est donc à quatre que vous avez décidé de faire un premier tri à l'arrivée des propositions d'articles.*

Comité : Non, c'est une décision qui a été prise au cours d'une réunion du comité de rédaction dans son ensemble après discussion à partir de notre expérience. Depuis ce moment, à réception d'une proposition, on répond simplement quelque chose de très neutre du genre : « Nous accusons réception de votre envoi et nous vous tiendrons au courant des suites qui lui seront données. » Puis le texte est lu par plusieurs membres du comité

restreint, pas forcément par les quatre, selon le thème de la proposition. On parcourt le texte et l'objectif est de pouvoir se prononcer sur « oui, ça entre dans le champ de la revue » ou « non, pas du tout ». Dans le deuxième cas, on décide de faire tout de suite une réponse négative à l'auteur sur la base de ce critère ; on essaye de ne pas tarder et que la réponse parvienne à l'auteur dans le mois.

Intervieweur : *Et sinon ?*

Comité : Si la proposition nous semble dans le champ, nous choisissons des experts. Là, plusieurs cas de figure se présentent. Si la date de réunion du comité de rédaction est assez proche, nous attendons cette réunion pour décider tous ensemble de ce choix. Si au contraire elle est assez éloignée, soit nous organisons une petite concertation par courriels en communiquant le résumé de la proposition à chaque membre ; soit nous avons nous-mêmes des propositions qui font consensus et nous décidons rapidement. Et comme on s'est aperçu que nous étions finalement plus critiques que certaines expertises qui étaient très positives alors que nous l'étions beaucoup moins, on fait en sorte d'avoir le plus souvent un expert parmi les membres du comité de rédaction et un expert extérieur. Ce qui nous a amenés à être vraiment sélectifs pour les propositions d'articles et très vigilants pour le choix des experts. Il faut que les expertises nous aident et aident les auteurs.

Intervieweur : *Ensuite, il y a une procédure d'anonymisation ?*

Comité : Oui, il faut anonymiser l'article avant son envoi aux experts. Ça consiste à ôter tout ce qui pourrait permettre d'identifier l'auteur, y compris les informations dans les propriétés du fichier de manière à ce qu'il ne soit pas possible d'identifier la personne qui a envoyé ce fichier.

Intervieweur : *Et les experts ont des consignes ?*

Comité : Oui. En même temps que le texte, ils reçoivent une grille d'expertise que nous avons déjà revue deux fois tous ensemble et qui pourrait encore évoluer. Celle qui nous sert actuellement date de 2016. Nous proposons cette grille comme une aide et nous demandons aux experts, s'ils veulent faire des commentaires à l'intérieur du texte, d'éviter d'utiliser les fonctions « suivi des modifications » de word ou d'« ajouter un commentaire » parce que ces opérations portent la trace de la personne qui les effectue ; or nous tenons à ce que les expertises restent anonymes pour l'auteur.

Intervieweur : *Ce sont ces documents que vous renvoyez à l'auteur ?*

Comité : Non, pas exactement. On ne renvoie jamais de grille ni d'expertise brute. Ce que reçoit l'auteur, c'est une synthèse des deux expertises et cette synthèse est un texte rédigé. Ce n'est pas une grille, même si ce texte, que l'on élabore dans le comité restreint, reprend les principales remarques notées dans les grilles. Mais le fait de rédiger un texte permet d'atténuer la raideur dans la formulation de certaines observations et de ménager un peu le narcissisme des auteurs. Il indique aussi assez souvent les grands axes à retravailler pour améliorer la proposition. Il est en effet assez rare que le

texte proposé n'ait pas besoin, dans le meilleur des cas, de quelques modifications ou précisions. Souvent nous demandons à l'auteur des compléments et le remaniement de certains passages. Il arrive aussi que la proposition soit refusée après expertise.

Intervieweur : *Et que faites-vous des commentaires dans le texte ?*

Comité : Là aussi, il faut essayer de penser comment les auteurs vont les recevoir et nous n'avons pas toujours eu la même politique. Au début, nous envoyions le texte anonymisé avec les commentaires bruts, simplement en faisant en sorte que les experts ne soient pas identifiables. Puis après une dizaine de numéros, nous avons cessé cet envoi parce que certains commentaires à l'intérieur du texte nous semblaient trop durs ou trop cassants pour l'auteur, voire pas très encourageants. Les discussions à ce sujet ont continué au sein du comité de rédaction et nous avons convenu qu'il était assez dommage de priver les auteurs du travail des experts parfois très bien fait et pouvant leur être utile pour les aider à reprendre leur texte en vue de son amélioration. Aussi, nous sommes revenus à la position initiale, mais en nous donnant l'autorisation de modifier éventuellement la formulation des commentaires ; ceci dans le but de « ménager » les auteurs. Il faut bien voir qu'à partir du moment où la proposition n'est pas rejetée, notre souhait est d'encourager l'auteur et, si possible, de l'aider à bonifier son texte en évitant qu'il abandonne.

Intervieweur : *En même temps, les annotations d'un inconnu dans un texte ont quelque chose de violent pour l'auteur de ce texte.*

Comité : Oui, en particulier, pour un auteur confirmé, voir son texte avec des remarques qui font intrusion un peu partout, c'est problématique. Pourtant, aujourd'hui encore, nous avons opté pour conserver ces inclusions dans la mesure où on s'est rendu compte à maintes reprises que c'était quand même très aidant pour les auteurs. Il faut d'ailleurs noter que, de plus en plus souvent, les auteurs essayent de répondre point par point à ce qu'ont suggéré les experts et que cela fait beaucoup évoluer leurs textes.

Intervieweur : *Est-ce que vous avez en tête ce qui est le plus souvent demandé aux auteurs ?*

Comité : Souvent, on demande aux auteurs d'être plus précis et plus explicites sur leurs références, leurs concepts et les définitions des termes qui sont utilisés. On demande aussi qu'ils indiquent leur positionnement par rapport au recueil et à l'analyse du matériel empirique. La plupart de nos collègues psychologues donnent des vignettes ou des illustrations sans dire comment, avec quelle méthode, ils ont recueilli ce matériel, s'ils étaient présents eux-mêmes lors du recueil, etc. C'est là un point qui différencie assez souvent notre travail de celui des psychologues qui nous proposent des articles. Nous insistons pour que l'auteur se positionne par rapport au dispositif qu'il a mis en place et au matériel recueilli.

Intervieweur : *Dans cette difficulté que vous soulevez, il y a ce qui fait la qualité scientifique des articles de Cliopsy. On peut comprendre une*

demande de références théoriques, etc. Mais cela ne règle pas pour autant la question des sentiments d'intrusion, réels ou non.

Comité : Il y a quelque chose que nous faisons de plus en plus souvent. À la différence des points très précis (mots que l'on ne comprend pas, phrases mal « fichues », pas claires, à côté desquelles on peut noter : « que voulez-vous dire ? », etc.), pour les remarques plus générales, nous avons tendance à les indiquer dans la synthèse des expertises et à les enlever du texte.

Intervieweur : *Je pose cette question parce qu'elle se retrouve ailleurs, en tant qu'enseignant encadrant des étudiants, par exemple, dans le cadre d'accompagnement de mémoires. Cette question ne me semble pas forcément résolue.*

Comité : Nous en discutons souvent et, même dans l'accompagnement des thèses, pour certains d'entre nous, nous ne corrigeons pas sur le texte proprement dit. Nous transmettons les demandes et les suggestions de modifications à l'oral en présence de l'auteur. Cela passe par la parole et dans la relation.

Intervieweur : *Peut-on le faire avec des auteurs d'article qui sont à distance ?*

Comité : Oui, cela arrive, on peut le faire par téléphone. Dernièrement, c'est arrivé avec un auteur dont nous avons reçu une proposition d'article. Or, en la lisant, on s'est rendu compte que cet auteur ne connaissait pas les travaux du réseau *Cliopsy*. Si nous le publions, cela pourrait peut-être lui permettre d'être qualifié par le CNU. Un échange constructif a été alors possible.

Intervieweur : *Mais son texte pour la revue tenait-il ?*

Comité : Le contenu était très intéressant. Mais cet auteur donnait l'impression qu'il était le premier à découvrir l'intérêt du regard psychanalytique sur les questions d'enseignement, comme si personne ne s'était occupé de psychanalyse et de pédagogie avant lui. Ce n'est pas sûr qu'à l'avenir cet auteur se rapproche de nos travaux, mais c'est un pari et cela découle de l'idée que les différents domaines de travail sont trop cloisonnés ; nous cherchons à favoriser un décroisement par moments.

Intervieweur : *Et ça arrive souvent ?*

Comité : C'est le dernier exemple en date, mais ce n'est pas le seul.

Intervieweur : *Peut-on dire que ce travail, de manière souterraine, est aussi un travail d'affiliation ?*

Comité : Oui, c'est un travail d'acculturation et d'affiliation pour les auteurs.

Intervieweur : *Est-ce qu'on peut reprendre maintenant le cheminement des articles ?*

Comité : Quand la synthèse des expertises est prête, nous l'envoyons accompagnée d'un message du genre : « Nous vous invitons vivement à nous faire parvenir une nouvelle version de votre article tenant compte des conseils, remarques et suggestions des experts. Merci d'accompagner cette

nouvelle version de la notification de la manière dont vous aurez tenu compte (ou non) de leurs demandes ainsi que des corrections que vous aurez jugé opportun d'apporter. » On laisse à l'auteur un certain temps pour faire des remaniements. Et on reçoit, ou non, une version remaniée. C'est alors qu'intervient un membre du comité de rédaction à qui est confié le soin de comparer cette nouvelle version avec la première pour voir dans quelle mesure cette deuxième version tient compte des avis des experts. On appelle ce membre du comité un « référent » et c'est lui qui va suivre l'évolution des éventuels échanges avec l'auteur jusqu'à aboutir à ce qui lui semble une version publiable. Cette phase peut être très rapide, mais elle peut aussi s'étaler sur plus d'une année. Il peut s'agir de poser de nouvelles questions, de demander des éclaircissements, de proposer de nouveaux commentaires et aussi de faire éventuellement des corrections de forme. C'est un gros travail.

Intervieweur : *Est-ce qu'il arrive que ça n'aboutisse pas ?*

Comité : Oui, hélas, cela arrive. Même si, dans l'espoir de débloquer une situation qui n'avance pas, le référent peut donner le dossier à un autre membre du comité de rédaction. Il est arrivé que trois ou quatre personnes se soient succédé et que nous ayons fini par renoncer. Ou alors, c'est l'auteur qui renonce. Mais le plus souvent, on arrive à un texte publiable en quelques mois. La version revue par le référent est alors transmise au rédacteur en chef qui la met en forme selon le format de la revue. Il en profite pour revoir encore une fois la ponctuation, l'orthographe, les références bibliographiques et éventuellement quelques phrases mal construites.

Intervieweur : *Le rédacteur en chef fait donc des choses qui n'ont pas été faites par le référent ?*

Comité : Oui, mais cela dépend des référents. Leur priorité, c'est de parvenir à un résultat et il arrive qu'ils oublient de vérifier les espaces insécables et les majuscules, par exemple. Le rédacteur en chef étant le dernier interlocuteur, il revoit tous ces détails. Puis, après le feu vert de la directrice de la revue, il envoie la dernière version mise en forme à l'auteur pour validation et « bon à tirer ».

Intervieweur : *Est-ce que c'est plus compliqué avec les auteurs étrangers ?*

Comité : Assez souvent oui. D'une part, parce que la construction de certaines phrases est parfois celle de la langue d'origine, d'autre part, parce que la correspondance de certaines expressions est souvent difficile à trouver en français. Or ce qu'on reçoit des auteurs étrangers est souvent très intéressant : on sait donc dès le départ qu'il va y avoir un gros travail de réécriture à effectuer. C'est plutôt le comité restreint qui s'y emploie. Il s'agit de rendre le texte facilement lisible en français tout en restant dans l'esprit, le style et la manière pour l'auteur d'habiter son texte.

Intervieweur : *Il faut deviner la pensée.*

Comité : C'est parfois difficile. Il faut essayer de se mettre dans la peau de l'auteur, avec ses références. On n'est jamais sûr d'être juste. Éthiquement,

c'est un souci. On fait souvent ce travail à deux, mais c'est très coûteux. Et il arrive que l'on se trompe dans la manière de comprendre les choses. Mais si l'auteur ne parle pas très bien le français, comment s'en apercevoir ? Il faut multiplier les navettes pour savoir si c'est bien ce qu'il veut dire ; on n'est jamais certain que ce que l'on propose et que l'auteur accepte corresponde exactement à la formulation de départ. C'est compliqué.

Intervieweur : *Vous refaites donc le montage des phrases quand il s'agit des auteurs étrangers.*

Comité : Oui, et aussi parfois pour des auteurs français ; le problème, c'est qu'aujourd'hui, nous avons beaucoup plus affaire à des auteurs qui n'écrivent pas de la façon dont nous pensons qu'il faudrait écrire. Il y a un souci ; quelles en sont les raisons ? En tout cas, le travail de réécriture est de plus en plus fréquent et important.

Intervieweur : *Pouvez-vous préciser ?*

Comité : On reçoit parfois des textes qui ressemblent plus à des brouillons qu'à des textes aboutis, avec de nombreuses phrases sans verbe, des phrases construites sans respecter les codes de la syntaxe, des absences de transitions, etc. Or, nous pensons que, dans notre champ, si le texte ne tient pas sur le plan de l'écriture, le contenu ne peut pas tenir. C'est bien parce qu'on fait l'effort d'une précision au niveau de l'écriture que l'on peut soutenir ce que l'on avance. Si on écrit de manière obscure, on ne soutient rien.

Intervieweur : *C'est vrai dans toutes les langues.*

Comité : Ce n'est pas sûr que nous soyons tous d'accord dans le comité de rédaction sur l'importance d'un tel travail de réécriture. Il y a un débat pour savoir jusqu'où on doit aller dans la correction des textes. Mais nous avons l'expérience en tant que référents, d'avoir quasiment traduit des textes apparemment écrits en français mais qui étaient très confus, avec des expressions alambiquées et sans vraiment de liens entre elles. Peut-être sommes-nous particulièrement exigeants ?

Intervieweur : *Au niveau des statuts, est-ce le comité restreint qui prend la décision finale sur ce que sera le numéro ?*

Comité : Dans ce que l'on évoque dans cet entretien, on pourrait penser qu'il n'y a pas de comité de rédaction. Or le comité restreint est un organe de travail intermédiaire, mais pas un organe décisionnel. Nous faisons très attention de toujours nous référer à l'ensemble du comité pour les décisions. Quand nous sommes obligés de prendre des décisions entre deux réunions, nous en rendons compte au comité ensuite. Il nous arrive aussi d'écrire à tout le monde pour demander l'avis des membres du comité. Nous avons un souci de collégialité. Le comité de rédaction se réunit quatre fois par an et, à chaque fois, toutes les questions qui se posent sont évoquées. En particulier, le premier point de l'ordre du jour de chaque réunion concerne systématiquement l'avancée de la confection du numéro à venir. On discute donc de la composition des numéros, souvent à partir de propositions du comité restreint, mais aussi en fonction des textes qui sont prêts. Pour

l'ordre des articles, la proposition est très souvent le résultat d'une concertation entre la directrice de publication et le rédacteur en chef. C'est ce dernier qui effectue la mise en page, établit le sommaire et pagine l'ensemble du numéro.

Intervieweur : *On arrive alors à la publication ?*

Comité : Il s'agit d'une mise en ligne puisque la revue est en accès libre sur internet. C'est Patrick Geffard qui s'en charge et il avertit ensuite tous les membres de notre liste de diffusion. Ce n'est pas non plus une petite affaire car les logiciels évoluent et il faut sans cesse s'efforcer de rester opérationnel avec les outils de maintenance et de gestion du site.

Intervieweur : *Dans une revue, il y a toujours une responsabilité éditoriale. À qui revient cette responsabilité, même si le directeur de publication n'est pas responsable du contenu scientifique, puisque c'est l'auteur qui est responsable du contenu de son texte ? Je suis curieux de savoir cela parce que je compare avec le Brésil où, au niveau juridique, c'est Cristina Kupfer et moi-même [Léandro] qui sommes responsables pour la publication.*

Comité : En France, s'il y a un problème juridique, la responsable est la directrice de la revue. Quant au responsable du contenu d'un article, c'est l'auteur.

Intervieweur : *La responsabilité des membres qui font la revue – directrice de la publication, rédacteur en chef, comité restreint, comité de rédaction dans son ensemble – correspond à tout ce qui a été évoqué tout à l'heure. De ce que je comprends, il s'agit d'assurer un champ, une éthique et une écriture clinique. Du coup, cela entraîne tout un travail à plusieurs étapes. Il me semble que l'organigramme de la revue Cliopsy au niveau éditorial s'est organisé progressivement en fonction de ces principes-là. En vous entendant, j'ai l'impression qu'il y a sans doute des moments où l'intérêt de la définition du champ que l'on défend devient supérieur à quelque chose que l'on ne laisserait qu'à la discrétion de l'auteur.*

Comité : Il est arrivé que la directrice de publication dise avec une certaine énergie « On ne peut pas laisser passer ça » parce qu'elle se sent responsable. On a l'exemple d'une proposition d'article récente pour laquelle il va falloir prendre une décision. On est collectivement responsable de le publier ou non. En publiant, on cautionne des propos, une démarche, etc. Les étudiants lisent la revue *Cliopsy*, c'est un instrument de travail pour eux. Ainsi, ce qu'ils lisent dans la revue peut leur servir de référence. Il faut donc être vigilant par rapport à ce que l'on va publier. Cela nous entraîne tous dans une responsabilité éditoriale globale et c'est d'autant plus vrai que la revue est qualifiante. Cela correspond à ce que, depuis le début, nous avons souhaité, c'était dans le projet de départ : pour nous, cette revue devait être reconnue comme une revue qualifiante par les instances d'évaluation. Elle l'est depuis 2010 et nous faisons tout ce qu'il faut pour qu'elle le reste.

Intervieweur : *La revue est qualifiante et assure donc une certaine qualité : cela entre dans le champ, il y a une vérification... La direction est évidemment responsable pour assurer des paramètres de qualité*

scientifique et éthique. Mais le directeur de publication n'est pas responsable de l'opinion particulière d'un auteur qui soutient une thèse alors qu'un autre auteur soutient une thèse contraire. Cela fait partie du débat scientifique. Quant au plagiat, au Brésil c'est une obligation d'y faire attention. L'université a d'ailleurs acheté un dispositif électronique pour repérer le plagiat.

Comité : Sur le plagiat, on s'imagine un peu immunisé parce que l'on connaît la plupart des auteurs des articles et on sait ce qu'ils ont écrit. On aurait pu avoir un problème une fois pour un auteur qu'on ne connaissait pas, mais en recherchant ce qu'il avait déjà publié, on s'est aperçu qu'il nous proposait un article en grande partie déjà publié et nous n'avons pas donné suite. Jusqu'ici, on n'a pas utilisé d'instruments techniques pour lutter contre le plagiat. En revanche, il est vrai que la limite est floue sur la responsabilité du contenu des thèses défendues. Est-ce que nous contrôlons ce que nous publions ? Il est probable que nous ne laisserions pas passer des thèses avec lesquelles nous serions en profond désaccord sur un plan éthique, par exemple, ou sur un plan épistémologique, sauf s'il s'agissait de l'ouverture d'un débat clair.

Intervieweur : *C'était la question qui me semblait contenue dans votre dernière remarque. Y a-t-il de la controverse dans Cliopsy ? Y a-t-il des articles qui disent des choses différentes ? Je ne sais pas s'il le faut. C'est une question.*

Comité : Oui, il faudrait que cela existe. Pour cela, il faut poursuivre le débat et il nous faut continuer à tenir des réunions scientifiques. On pourrait aussi avoir une sorte de retour comme un courrier des lecteurs, des gens qui pourraient réagir aux articles. Cela enrichirait beaucoup la revue. Pour l'instant, nous n'avons pas réussi à aller au bout de cette idée car il faut des forces pour la mettre en œuvre et nous sommes tous très occupés par ailleurs.

Intervieweur : *En tout cas, cet échange a bien posé les enjeux autour de l'écriture et de la clinique ; ainsi que sur la genèse de ce mouvement comme sur l'histoire de la synergie entre les congrès et la revue ; sur tous ces points, vos propos ont été très éclairants.*

Comité : Une question est aussi apparue plus prégnante au cours de cet entretien, c'est celle de l'écriture en lien avec celle de la scientificité de l'approche.

Pour citer ce texte :

Le Roy, C. et Lajonquière, L. (2019). Entretien avec le comité restreint de la revue *Cliopsy*. *Cliopsy*, 21, 151-165.